

CASTELCULIER
COMPTE-RENDU
REUNION CONSEIL MUNICIPAL
DU 4 MARS 2015

19 PRESENTS : M. GRIMA, Mme BARTHE, M. CAZÉ, Mme JUTTAUD, M. BONNET,
Mme BATTISTUZZI, Mmes DELPECH, BEDIN, MM. DAVIGHI, BRULÉ,
MILHOUD, Mmes PRADAL, CASTAGNE, GUTIERREZ, M. SABATINO,
Mme CAVAL
M. LARROUMET pouvoir donné à Mme BATTISTUZZI
M. LECLERCQ pouvoir donné à M. BONNET
M. DOULUT pouvoir donné à Mme CAVAL

ABSENT :

Mme Corinne BARTHE a été élue secrétaire.

APPROBATION DU COMPTE-RENDU

Le compte-rendu du C.M. du 18 décembre 2014, préalablement envoyé à l'ensemble du C.M., a été adopté à l'unanimité.

1 – COMPTE ADMINISTRATIF 2014 – COMMUNE

Après avoir voté, 18 voix POUR, le C.M. a voté le compte administratif 2014.

. Excédent de fonctionnement.....	998 460.65 €
. Excédent d'investissement.....	<u>50 671.71 €</u>
Résultat global.....	1 049 132.36 €

2 – EXAMEN ET VOTE DU COMPTE DE GESTION 2014 – COMMUNE

Approbation à l'unanimité par le C.M. du Compte de Gestion 2014 dressé par le comptable.

3 – AFFECTATION DES RESULTATS 2014 – COMMUNE

- Résultat (excédent) de la section de fonctionnement.... 998 460.65 €
- Résultat (excédent) de la section d'investissement..... 50 671.71 €
- Reste à réaliser en investissement (déficit)..... 291 990.00 €

Le C.M. décide, à l'unanimité, d'affecter le résultat de l'exercice 2014 de la façon suivante :

- Compte 002 – résultat de fonctionnement reporté..... 757 142.36 €
- Affectation complémentaire en réserve (1068)..... 241 318.29 €
- Compte 001 – résultat d'investissement reporté..... 50 671.71 €

4 – COMPTE ADMINISTRATIF 2014 – ATELIER RELAIS

Après avoir voté, 18 voix POUR, le C.M. a voté le compte administratif 2014.

. Excédent de fonctionnement.....	34 036.00 €
. Déficit d'investissement.....	<u>29 433.44 €</u>
Résultat global.....	4 602.56 €

.../...

5 – EXAMEN ET VOTE DU COMPTE DE GESTION 2014 – ATELIER RELAIS

Approbation à l'unanimité par le C.M. du Compte de Gestion 2014 dressé par le comptable.

6 – AFFECTATION DES RESULTATS 2014 – ATELIER RELAIS

- Résultat (excédent) de la section de fonctionnement.....	34 036.00 €
- Résultat (déficit) de la section d'investissement.....	29 433.44 €
Le C.M. décide, à l'unanimité, d'affecter le résultat de l'exercice 2014 de la façon suivante :	
- Compte 002 – résultat de fonctionnement reporté.....	4 602.56 €
- Affectation complémentaire en réserve (1068).....	29 433.44 €
- Compte 001 – résultat d'investissement reporté (déficit).	29 433.44 €

7 – COMPTE ADMINISTRATIF 2014 – SCENOVISION

Après avoir voté, 18 voix POUR, le C.M. a voté le compte administratif 2014.

. Excédent de fonctionnement.....	40 596.24 €
. Déficit d'investissement.....	<u>38 323.30 €</u>
Résultat global.....	2 272.94 €

8 – EXAMEN ET VOTE DU COMPTE DE GESTION 2014 – SCENOVISION

Approbation à l'unanimité par le C.M. du Compte de Gestion 2014 dressé par le comptable.

9 – AFFECTATION DES RESULTATS 2014 – SCENOVISION

- Résultat (excédent) de la section de fonctionnement.....	40 596.24 €
- Solde d'exécution (déficit) de la section d'investissement...	38 323.30 €
Le C.M. décide, à l'unanimité, d'affecter le résultat de l'exercice 2014 de la façon suivante :	
- Compte 002 – résultat de fonctionnement reporté.....	2 272.94 €
- Compte 1068 – Excédent de fonctionnement capitalisé.....	38 323.30 €
- Compte 001 – Résultat d'investissement reporté (déficit)...	38 323.30 €

10 – LITIGE ENTRE L'ASSOCIATION « LE CREACTEUR » ET LA COMMUNE DE CASTELCULIER

A l'unanimité, le C.M. décide d'interjeter appel du jugement du T.A. de BORDEAUX rendu le 25 février 2015 et de désigner le Cabinet CAZAMAJOUR pour mener la procédure et défendre les intérêts de la Commune.

11 – VENTE DES TERRAINS DE LA ZAC DE CARBOUNERES A LA SEM 47, CONCESSIONNAIRE D'AMENAGEMENT

Le C.M., à l'unanimité, valide l'opération de cession à la SEM 47, des parcelles cadastrées AH 52 et 53.

.../...

12 – DEMANDE D'ASSISTANCE TECHNIQUE AU CONSEIL GENERAL DE LOT-ET-GARONNE – SECURISATION RD 269

A l'unanimité, le C.M. décide de solliciter l'assistance technique du Conseil Général concernant le projet communal de sécurisation de la traversée de la RD 269 et autorise le Maire à signer la convention tripartite correspondante avec le Conseil Général et le partenaire/prestataire mandaté.

13 – DEMANDE DE SUBVENTION DU CONSEIL GENERAL 47 POUR L'AMENAGEMENT DE QUAIS DE BUS SUR LA COMMUNE DE CASTELCULIER

A l'unanimité, le Maire est autorisé à déposer un dossier de demande de subvention auprès du Conseil Général pour un coût total de 63 017 € HT réparti de la façon suivante :

. Subvention Conseil Général (30 %)	18 905 € HT
. Financement Commune	44 112 € HT

14 – ADOPTION DU REGLEMENT INTERIEUR DE SALLES COMMUNALES

A l'unanimité, le C.M. approuve le règlement intérieur commun à la salle des fêtes, salle associative et salle de réunion du presbytère mises à disposition des associations ou des particuliers.

15-17 – ADHESION ET TRANSFERT DE LA COMPETENCE ASSAINISSEMENT COLLECTIF AU SYNDICAT DEPARTEMENTAL EAU 47

- de la Commune de SAUMEJEAN
- et de la Commune de LEYRITZ MONCASSIN

Sur proposition du Maire, à la majorité des membres, le C.M., à l'unanimité, donne son accord pour l'adhésion de ces deux Communes au Syndicat Départemental EAU 47 à compter du 1^{er} avril 2015. Le transfert de compétence assainissement collectif desdites Communes au Syndicat Départemental EAU 47 interviendra à partir du 1^{er} janvier 2016.

16 – ADHESION DE LA COMMUNE DE PINDERES AU SYNDICAT DEPARTEMENTAL EAU 47

A l'unanimité, le C.M. donne son accord pour l'adhésion de la Commune de PINDERES au Syndicat Départemental EAU 47 à compter du 1^{er} avril 2015.

18 – CANDIDATURE AU MARCHE D'ACHAT D'ELECTRICITE PROPOSE PAR LE GROUPEMENT DE COMMANDE POUR « L'ACHAT D'ENERGIES, DE FOURNITURES ET DE SERVICES EN MATIERE D'EFFICACITE ET D'EXPLOITATION ENERGETIQUE »

Le C.M. décide, à l'unanimité, de faire acte de candidature au marché d'achat d'électricité proposé par le groupement de commande, de donner mandat aux Syndicats Départementaux d'Energies afin de solliciter auprès des gestionnaires de réseaux et des fournisseurs d'énergies, l'ensemble des informations relatives aux différents points de livraison que la Commune décide d'intégrer dans ce marché public.

.../...

Egalement, il approuve la participation financière aux frais de fonctionnement du groupement et donne mandat au Pdt du Syndicat Départemental d'Energie Electrique de la Gironde pour signer et notifier les marchés ou accords-cadres dont la Commune sera partie prenante.

19 – TABLEAU DES EMPLOIS

A l'unanimité, le C.M. décide de créer l'emploi d'agent de police municipale 35 h, à compter du 1^{er} juillet 2015 (prévention et surveillance du bon ordre, de la tranquillité, de la sécurité et de la salubrité publiques).

20 – PARTICIPATION SORTIES ACCUEIL DE LOISIRS « LES PITCHOUNETS »

En complément du tarif de la journée, une participation sera demandée pendant les vacances de février 2015, pour les sorties suivantes :

- sortie l'Ile au trésor Adventure Land..... 4 €
- sortie Monster Games Laser..... 4 €
- sortie cinéma « Les Montreurs d'images ».. 2 €

21 – REMBOURSEMENT TRAVAUX

Suite à la visite de la Commission départementale de lutte contre l'habitat indigne au logement sis 70 Avenue Jean Monnet loué par Mme DELBERG Lydie, des travaux d'urgence ont dû être réalisés par la Commune, le propriétaire a remboursé la somme de 71,97 € TTC.

22 – REGLEMENT SINISTRE

Suite au sinistre survenu au giratoire de Siailles le 10.08.2014, GROUPAMA a procédé au remboursement de la 1^{ère} indemnité pour un montant de 5 776.38 €.

Le Secrétaire de séance,



Corinne BARTHE

LE MAIRE



Olivier GRIMA